

**583 *Eudicotylédones et Cératophyllales**

Ajouter les subdivisions pour les Eudicotylédones et les Cératophyllales étudiées ensemble ou pour les Eudicotylédones étudiées seules

Classer ici les Angiospermes (plantes à fleurs), les Eudicotylédones supérieures

Pour les Monocotylédones, les Angiospermes basales, les Chloranthacées, les Magnoliidées, voir 584

Voir Guide 583–585 vs 600 ; aussi 583–584 ; aussi 583 vs 582.13

SOMMAIRE

- 583.2 Cératophyllales**
- .3 **Ranunculales, Sabiacées, Proteales, Trochodendrales, Buxales**
- .4 **Diverses Eudicotylédones supérieures**
- .6 **Fabidées**
- .7 **Malvidées et Vitales**
- .8 **Berberidopsidales, Santalales, Caryophyllales**
- .9 **Astéridées**

.176 98

Écologie des zones de mangroves

Indice construit selon les indications sous 583–588

Classer ici les ouvrages généraux sur les palétuviers

Pour les palétuviers d'un ordre ou d'une famille particuliers, voir l'ordre ou la famille, ex. : palétuviers de la famille des Combrétacées, 583.73

.2 *Cératophyllales

Classer ici les Cératophyllacées

Classer ici les cornifles

> 583.3–583.9 Eudicotylédones

Classer les ouvrages généraux à 583

.3 *Ranunculales, Sabiacées, Proteales, Trochodendrales, Buxales**.34 *Ranunculales**

Y compris les Berbéridacées, les Euptéléacées, les Ménispermacées, les Ranunculacées

Y compris les aconits, les ancolies, les anémones, les boutons d'or, les clématites, les delphiniums, l'épine-vinette, la fleur de mai, les hellébores, la mandragore, les pieds-d'alouette, la pomme de mai, la renoncule ficaire, la rose de Noël

Pour les Fumariacées, les Papavéracées, les Ptéridophyllacées, voir 583.35

Voir aussi 583.9593 pour les mandragores de la famille des Solanacées

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .35 *Fumariacées, Papavéracées, Ptéridophyllacées
 Y compris la chélidoine, les cœurs-de-Marie, les dicentras, les fumeterres,
 les pavots, la sanguinaire du Canada
 Voir aussi 583.34 pour la renoncule ficaire
- .37 *Sabiacées
- .38 *Protéales
 Y compris les Nélumbonales, les Persoonia, les Platanacées, les Telopea
 Y compris les banksias, les cléomes, les grevilleas, les hakeas, les lotus, les
 macadamias, les platanes, les proteas, les sycomores, les télopées
 Classer ici les Protéacées
 *Voir aussi 583.73 pour les cléomes de la famille des Mélastomatacées ;
 aussi 583.78 pour les cléomes de la famille des Cléomacées*
- .39 *Trochodendrales et Buxales
- .393 *Trochodendrales
- .395 *Buxales
 Y compris les Buxacées, les Didymélacées
 Y compris les buis
 Voir aussi 583.648 pour les buis des Antilles

> **583.4–583.9 Eudicotylédones supérieures**

Classer les ouvrages généraux à 583

.4 *Diverses Eudicotylédones supérieures

Indice limité aux Eudicotylédones supérieures figurant ci-dessous

- .42 *Gunnerales
 Y compris les Gunnéracées, les Myrothamnacées
 Y compris les gunneras
- .43 *Dilleniacées
- .44 *Saxifragales
 Y compris les Cercidiphyllacées, les Crassulacées, les Grossulariacées,
 les Hamamélidacées, les Paéoniacées, les Péridiscacées, les Ribes, les
 Saxifragacées
 Y compris l'arbre de Katsura, les bois de fer, les groseilliers, les groseilles
 à grappes, les groseilles maquereau, les hamamélis, les jubarbes, les
 liquidambers, les orpins, les pivoinas, le saule de Virginie, les saxifrages, les
 sedums, les tolmieas
 Classer les ouvrages généraux sur les bois de fer à 583.65

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .47 ***Cynomoriacées**
- .6 *Fabidées**
 Classer ici les Eurosidées I, les Rosidées
 Pour les Malvidées et les Vitales, voir 583.7
- .62 ***Zygophyllales**
 Y compris les Kramériacées, les Zygophyllacées
 Y compris le créosotier, le gaïac
- .63 ***Fabales**
 Y compris les mélilots, les Polygalacées, les Quillajacées, les Stylobasium,
 les Surianacées, les Trifolium
 Y compris les arachides, les astragales, le caroube, la centaurée bleue, les
 cotinus, le cyclopia, les fèves, les fèves de soja, le genêt à balai, les glycines,
 l'hackélia de Virginie, les haricots, l'indigo, le kudzu, les lentilles, les
 lespédézas, la luzerne, les lupins, les pois, les polygales, le soja, le tamarin,
 les trèfles, les trèfles du Japon, les trèfles irlandais, les vesces
 Classer ici les Fabacées, les Faboidées
 Classer ici les légumineuses
 Voir aussi 583.68 pour le trèfle irlandais de la famille des Oxalidacées ;
 aussi 583.75 pour les cotinus de la famille des Anacardiacées
- .633 ***Mimosoïdées**
 Y compris les acacias, l'albizia julibrissin, le mesquite, les sensitives
 Classer ici les mimosas
- .634 ***Caesalpinioïdées**
 Y compris les gainiers, les sénéés
- .64 ***Rosales**
- .642 ***Rosacées**
 Y compris les Ronces
 Y compris les abricots, les amandes, les amélanches, les amélanchiers,
 les aronias, les aubépines, les buissons ardents, les cerises, les coings, les
 drupes, les fraises, les framboises, les fruits à noyaux, les fruits des haies,
 les fruits des ronces et des arbrisseaux apparentés, les fruits pommacés,
 les nèfles, le néflier du Japon, les pêches, les poires, les pommes, les
 potentilles, les prunes, les pyracanthes, les sorbiers d'Amérique, les
 sorbiers des oiseaux, les spirées
 Classer ici la famille des roses
 Voir aussi 583.732 pour les pommes-roses ; aussi 583.75 pour les
 mombins de la famille des Anacardiacées
 Pour les Rosa, voir 583.644

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .644 *Rosa
 Ajouter les subdivisions pour le genre dans son ensemble ou pour les espèces particulières
 Classer ici les roses
- .646 *Barbeyacées, Dirachmacées, Éléagnacées, Rhamnacées
 Y compris les bois de fer, les jujubes, les nerpruns, les oléastres
 Classer les ouvrages généraux sur les bois de fer à 583.65
- .648 *Cannabacées, Moracées, Ulmacées, Urticacées
 Y compris l'arbre à pain, le banyan, le buis des Antilles, le caoutchouc, le ficus elastica, le figuier, le houblon, la marijuana, les micocouliers, les mûriers, l'oranger des Osages, les ormes, l'ortie de Chine, les orties, le piléa, la ramie ; les ouvrages généraux sur les chanvres
 Pour les chanvres d'une famille particulière autre que les Cannabacées, voir la famille, ex. : chanvre d'aloès, 584.79
 Voir aussi 583.395 pour les buis de la famille des Buxacées ; aussi 583.96 pour les lamiers
- .65 *Fagales
 Y compris les Bétulacées, les Casuarinacées, les Juglandacées, les Myricacées
 Y compris les aulnes, les avelines, les bouleaux, le bois-sent-bon, les caryers, les charmes, le châtaignier, le chêne jaune, le chêne-liège, les chênes, le cirier de Pennsylvanie, les ciriers, le filao, les hêtres, le myrique baumier, les noisetiers, le noyer cendré, les noyers, les pacaniers ; les ouvrages généraux sur les bois de fer
 Classer ici les Fagacées
 Classer le bois d'Inde, les ouvrages généraux sur les myrtes à 583.732
 Pour les bois de fer d'un ordre particulier ou d'une famille particulière autre que les Fagales, voir l'ordre ou la famille, ex. : bois de fer de la famille des Rhamnacées, 583.646
 Voir aussi 583.983 pour le bois-sent-bon de la famille des Ményanthacées
- .66 *Cucurbitales
 Y compris les Anisophyllacées, les Bégoniacées, les Coriariacées, les Datisacées
 Y compris les bégonias, les citrouilles, les concombres, les courges, les melons, les melons d'eau, les pastèques, les pépons
 Classer ici les Cucurbitacées
 Classer ici les gourdes

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .67 ***Célastrales**
 Y compris les brexias, le célastre grimpant, la douce-amère, le khat
 Classer ici les Célastracées
 Voir aussi 583.9593 pour la douce-amère de la famille des Solanacées
- .68 ***Oxalidales**
 Y compris les Brunelliacées, les Céphalotacées, les Connaracées, les
 Cunoniacées, les Éléocarpacées, les Oxalidacées
 Y compris l'oxalis petite oseille, le trèfle irlandais
- .69 ***Malpighiales**
 Y compris les Achariacées, les Balanopacées, les Bonnétiacées, les
 Caryocaracées, les Clusiacées, les Dichapétalacées, les Élatinacées, les
 Érythroxylicées, les Euphorbiacées, les Guttifères, les Humiriacées, les
 Hypéricacées, les Ixonanthacées, les Lacistématacées, les Linacées, les
 Malpighiacées, les Ochnacées, les Passifloracées, les Podostémacées, les
 Populus, les Rafflesiacées, les Rhizophoracées, les Salicacées, les Salix, les
 Violacées
 Y compris l'abrasin, l'abricotier des Antilles, les acalyphes, l'arbre à
 caoutchouc, les barbadines, les cocaïers, les crotons, le dika, l'euphorbe
 marginée, les euphorbes, les euphorbes splendides, les garcinias, le gluttier
 porte-suif, les hévéas, le lin, les mancenilliers, le mangoustanier, le manguier
 sauvage, les maniocs, les mercuriales, la passiflore officinale, les passiflores,
 les pensées, les peupliers, les peupliers de Virginie, les podostémions, les
 poinsettias, le ricin commun, les ricinelles rhomboïdes, la rose de Sharon, les
 saules, les trembles, les violettes
 *Voir aussi 583.648 pour le caoutchouc ; aussi 583.96 pour les violettes
 africaines ; aussi 583.286 pour le tulipier de Virginie*
- .7 ***Malvidées et Vitales**
 Ajouter les subdivisions pour les Malvidées et les Vitales étudiées ensemble ou
 pour les Malvidées étudiées seules
 Classer ici les Eurosidées II
- .72 ***Géraniales**
 Y compris les Géraniacées, les Mélianthacées
 Y compris les érodiums, les géraniums, les pélargoniums

.73 *Myrtales

Y compris les Combrétacées, les Lythracées, les Mélastomatacées, les Onagracées, les Vochysiacées

Y compris les clarkias, les cléomes brésiliens, les cuphéas, les épilobes, les fuchsias, les grenadiers, le lilas des Indes, les lysimaques, le manglier blanc, le manglier gris, les onagres, la rhexie de Virginie

Classer les ouvrages généraux sur les palétuviers à 583.17698

Voir aussi 583.38 pour les cléomes de la famille des Protéacées ; aussi 583.78 pour les cléomes de la famille des Cléomacées ; aussi 583.93 pour les lysimaques de la famille des Primulacées ; aussi 583.983 pour les épilobes de la famille des Astéracées

.732 *Myrtacées

Y compris le bois d'Inde, les châtaignes d'eau, le clou de girofle, les goyaves, le piment âcre, le piment de la Jamaïque, le piment type Jamaïque, les pommes-roses ; les ouvrages généraux sur les myrtes

Pour les Eucalyptus, voir 583.733. Pour une myrte d'une famille particulière autre que les Myrtacées, voir la famille, ex. : ciriers, 583.65, lilas des Indes, 583.73, myrte de l'Oregon, 584.288

Voir aussi 583.9593 pour les piments de la famille des Solanacées ; aussi 584.94 pour la châtaigne d'eau chinoise

.733 *Eucalyptus

Ajouter les subdivisions pour le genre dans son ensemble ou pour les espèces particulières

Classer ici l'eucalyptus résineux

.74 *Crossosomatales et Picramniales

.742 *Crossosomatales

Y compris les Stachyuracées, les Staphyléacées, les Strasburgériacées

Y compris les Staphylea

Classer ici les Crossosomatacées

.745 *Picramniales

.75

*Sapindales

Y compris les Anacardiaceés, les Burséracées, les Hippocastanacées, les Leitneria, les Méliacées, les Rutacées, les Sapindacées, les Simaroubacées

Y compris les acajous, les agrumes, l'ailante glanduleux, les ailantes, les anacardiens, les arbres à encens, les cajous, les cotinus, les dodonées, l'érable à sucre, les érables, le lilas de Perse, les litchis, les mangues, le marronnier d'Inde, l'oranger jasmin, les oranges, les paviers, les phellodendrons, les pistaches, les pruniers d'Espagne, le ptéléa trifolié, les rues, les sapindus, les sumacs, les sumacs vénéneux, le vernis du Japon ; les ouvrages généraux sur les mélisses

Classer les ouvrages généraux sur les lierres à 583.988

Pour les mélisses d'une famille autre que les Burséracées, voir la famille, ex. : monardes, 583.96

Voir aussi 583.63 pour les cotinus de la famille des Fabacées ; aussi 583.642 pour les ombellifères de la famille des Rosacées ; aussi 583.65 pour le chêne-liège ; aussi 583.963 pour les jasmins

.76

*Huerteales

Y compris les Dipentodontacées, les Gerrardinacées, les Petenaeacées, les Tapisciaceés

.77

*Malvales

Y compris les Bixacées, les Cistacées, les Cytinacées, les Diptérocarpacées, les Sphaérosépalcées, les Thyméléacées

Y compris le bois gentil, les cistes, les daphnés, le laurier des bois, le rocouyer

.775

*Malvacées

Y compris les Bombacoidées, les Sterculia, les Tilia

Y compris le balsa, les baobabs, le cacaoyer, le coton, le cotonnier soyeux, les hibiscus, le jute, le kapokier, le kenaf, les noix de kola, l'okra, la rose trémière, le tilleul commun, le tilleul d'Amérique, les tilleuls ; les ouvrages généraux sur la rose de Sharon

Classer ici les mauves

Pour les roses de Sharon d'une famille particulière autre que les Malvacées, voir la famille, ex. : roses de Sharon de la famille des Hypéricacées, 583.69

- .78 ***Brassicales**
 Y compris les Capparacées, les Caricacées, les Cléomacées, les Matthiola, les Moringacées, les Résédacées, les Tropaéolacées
 Y compris les alyssums, les bourses à pasteurs, le canotia épineux, les câpriens, les choux, les cléomes, le colza, le cresson, le cresson de fontaine, les giroflées, les ibéris, les matthioles, les mignonettes, la moutarde, les nasturces, les navets, les papayes, les papayers, les radis, les rutabagas, les vélars
 Classer ici les Brassicacées, les Crucifères
Voir aussi 583.38 pour les cléomes de la famille des Protéacées ; aussi 583.73 pour les cléomes de la famille des Mélastomatacées ; aussi 584.286 pour les asiminiens de la famille des Annonacées ; aussi 584.442 pour les symplocarpes
- .79 ***Vitales**
 Y compris les Vitacées
 Y compris les raisins, la vigne vierge à cinq folioles, la vigne vierge à trois pointes
- .8 *Berberidopsidales, Santalales, Caryophyllales**
- .82 ***Berberidopsidales**
 Y compris les Aextoxicacées
 Classer ici les Berbéridopsidacées
- .85 ***Santalales**
 Y compris les Balanophoracées, les Loranthacées, les Olacacées, les Opiliacées, les Santalacées
 Y compris le bois de santal, les guis
- .88 ***Caryophyllales**
 Y compris les Anacampsérotacées, les Astéropéiacées, les Frankéniacées, les Liméacées, les Plumbaginacées, les Tamaricacées
 Y compris les arméries, les dentelaires, les lavandes de mer, les tamaris, la verveine bord-de-mer
- .883 ***Caryophyllacées et familles apparentées**
 Y compris les Achatocarpacées, les Aizoacées, les Amaranthacées, les Barbeuiacées, les Basellacées, les Didiéracées, les Molluginacées, les Nyctaginacées, les Phytolaccacées, les Portulacacées, les Stégnospermatacées
 Y compris les amarantes, les belles-de-nuit, les betteraves, les bougainvillées, la boussingaultie, les carpobrotus, les chénopodes, les épinards, les griffes de sorcières, les lithops, les mollugines, l'œillet mignardise, les œillets, les plantes-cailloux, les pourpiers, le raisin d'Amérique

- .885 ***Cactacées**
 Classer ici les cactus
- .887 ***Népenthacées et familles apparentées**
 Y compris les Ancistrocladacées, les Dioncophyllacées, les Droséracées, les Drosophyllacées
 Y compris la dionée attrape-mouche, les droseras ; les népenthès de l’Ancien Monde ; les ouvrages généraux sur les népenthès
 Classer ici les ouvrages généraux sur les plantes carnivores
 Pour les Céphalotacées, voir 583.68 ; pour les sarracénies du Nouveau Monde, voir 583.93 ; pour les Byblidacées, les Lentibulariacées, voir 583.96
- .888 ***Polygonacées**
 Y compris le canaigre, l’oseille commune, la rhubarbe, les rumex, le sarrasin
- .9 *Astéridées**
- .92 ***Cornales**
 Y compris les Cornacées, les Hydrangéacées, les Hydrostachyacées, les Loasacées
 Y compris les cornouillers, les deutzies, les gommiers noirs, les hortensias, les seringats, les tupélos
- .93 ***Éricales**
 Y compris les Balsaminacées, les Cléthracées, les Diapensiacées, les Ébénacées, les Éricacées, les Fouquiériacées, les Lécythidacées, les Marcgraviacées, les Pentaphyllacées, les Polémoniacées, les Primulacées, les Sapotacées, les Sarracéniacées, les Stéwartia, les Styracacées, les Symplocacées, les Tétraméristacées, les Théacées
 Y compris les airelles, les auricules, les azalées, les balsamines, les bleuets du Canada, le bois chandelle, la bruyère, les bruyères de landa, la camarine noire, les camélias, les canneberges, les clêthres, les cyclamens, les dodécathéons, les ébènes, les galax, les gaulthéries, les gaylussacias, la groseille de Chine, les impatientes, les kakis, les kalmias, le kiwi, le laurier des montagnes, les lysimaques, la monotrope uniflore, les myrtilles, les noix du Brésil, l’ocotillo, les oreilles d’ours, l’oxydendre, les phlox, la polémoine bleue, les pommes étoilées, les primevères, les primulas, les pyroles, les sarracénies du Nouveau Monde, les rhododendrons, le sapotillier, les sensitives, les styrax, la symphorine à feuilles rondes, les symplocos, le thé
 Classer les onagres à 583.73 ; classer les ouvrages généraux sur les plantes carnivores, sur les plantes-pièges à 583.887 ; classer les ouvrages généraux sur les lauriers à 584.288
 Voir aussi 583.73 pour les lysimaques de la famille des Lythracées

- .95 *Lamiidées
 Classifier ici les Euastéridées I
 Pour les Lamiales, voir 583.96
- .952 *Oncothécacées
- .953 *Metténusacées
- .954 *Icacinacées
- .955 *Garryales
 Y compris les Eucommiacées, les Garryacées
- .956 *Gentianales
 Y compris les Apocynacées, les Cynocrambe, les Gentianacées, les
 Loganiacées, les Plumeria, les Rubiacées, les Theligionum
 Y compris les apocynes, les asclépiades, le café, les céphalantes, le
 chanvre indien, les cinchonas, les frangipaniers, les garances, les
 gardénias, les gentianes, les lauriers-roses, le mitchella rampant, les
 pervenches, les rauwolfias, la salsepareille d'Inde, les stapélias, les
 stephanotis
 *Voir aussi 584.6 pour le smilax herbacé et les salsepareilles de la
 famille des Smilacacées*
- .957 *Vahliacées
- .958 *Boraginacées
 Y compris la bourrache, les clochettes bleues, les consoudes, les
 cynoglosses, les héliotropes, les hydrophylles, les mélinets, le mertensia
 de Virginie, les myosotis, les némophiles ponctuées
 *Voir aussi 583.983 pour les clochettes bleues de la famille des
 Campanulacées ; aussi 584.79 pour les jacinthe des bois*
- .959 *Solanales
 Y compris les Convolvulacées, les Sphénocléacées
 Y compris les belles-de-jour, les cuscutes, les dichondras, les ignames,
 les patates douces
 Voir aussi 584.52 pour les ignames de la famille des Dioscoréacées

.959 3

*Solanacées

Y compris les aubergines, la belladone, les capsicums, les daturas, la douce-amère, la jusquiame noire, les mandragores, le paprika, les pétunias, le poivre de Cayenne, les pommes de terre, le poivron d'Amérique, les poivrons, les poivrons rouges, les schizanthus, la stramoine, le tabac, les tomates ; les ouvrages généraux sur les piments

Pour les poivriers de la famille des Pipéracées, voir 584.284

Voir aussi 583.34 pour la mandragore de la famille des Berbéracées ; aussi 583.67 pour la douce-amère de la famille des Célastracées ; aussi 583.732 pour le piment type Jamaïque de la famille des Myrtacées

.96

*Lamiales

Y compris les Acanthacées, les Bignoniacées, les Byblidacées, les Gesnériacées, les hippuris, les Lentibulariacées, les Martyniacées, les Orobanchacées, les Pédaliacées, les Plantaginacées, les Scrophulariacées, les Verbénacées

Y compris les acanthes, le basilic, les bignonnes, le buddleia de David, le calebassier, les catalpas, le crosne du Japon, les digitales, les gloxinias, l'herbe-aux-chats, les hippuris, l'hysop, les lamiers, les lavandes, le lierre terrestre, la marjolaine, les marrubes, les martynias, la menthe, les molènes, les monardes, les muflers, les orobanches, le palétuvier blanc, le penstémon, les pesses d'eau, le phryma à épis grêles, les plantagos, les plantains, le romarin, la sauge, les scrofulaires, le sésame, le teck, les thymus, les utriculaires, les verveines, les violettes africaines

Classer ici les Labiatées, les Lamiacées

Classer les ouvrages généraux sur les palétuviers à 583.17698 ; classer les ouvrages généraux sur les mélisses à 583.75 ; classer les ouvrages généraux sur les plantes carnivores à 583.887

Voir aussi 583.983 pour les artichauts, les armoises ; aussi 584.88 pour les plantains de la famille des Musacées

.963

*Oléales

Y compris les forsythias, les frênes, les jasmins, les lilas, les olives, les troènes

Classer ici les Oléacées

Voir aussi 583.75 pour l'oranger jasmin

.98

*Campanulidées

Classer ici les Euastéridées II

- .982 *Aquifoliales
 Y compris les Cardioptéridacées
 Y compris le maté
 Classer ici les Aquifoliacées, les Ilex
 Classer ici le houx
- .983 *Asterales
 Y compris les Calycéracées, les Campanula, les Campanulacées, les
 Goodéniacées, les Ményanthacées, les Stylidiacées
 Y compris l'absinthe, les ambroisies, les armoises, les artichauts, les
 asters, le bleuet des champs, le bois-sent-bon, les camomilles, les
 campanules, le carthame des teinturiers, les chardons, la chicorée, les
 chrysanthèmes, les clochettes bleues, les cosmos, les dahlias, l'endive,
 l'épilobe à feuilles étroites, les érigérons, les gerberas, le guayule, les
 immortelles, la laitue, les marguerites, les pissenlits, les rudbeckias,
 le salsifis, les séneçons, les solidages, les soucis, le tabac indien, les
 tagètes, les tournesols, les trèfles d'eau, les vergerettes, les verges d'or,
 les zinnias
 Classer ici les Astéracées, les Composées
 *Voir aussi 583.65 pour le bois-sent-bon de la famille des Myricacées ;
 aussi 583.73 pour les épilobes de la famille des Onagracées ; aussi
 583.958 pour les clochettes bleues de la famille des Boraginacées ;
 aussi 583.96 pour le crosne du Japon ; aussi 584.79 pour les jacinthe
 des bois*
- .984 *Escalloniales
 Classer ici les Escalloniacées
 Classer ici les escallonias
- .985 *Bruniales
 Y compris les Bruniacées, les Columelliacées
- .986 *Paracryphiales
 Classer ici les Paracryphiacées
- .987 *Dipsacales
 Y compris les Caprifoliacées
 Y compris les boules de neige, les cardères, les chèvrefeuilles, les
 sureaux, les valérianes, les viornes

- .988 *Apiales
- Y compris les Araliacées, les Pittosporacées, les Torricelliacées
- Y compris les ginsengs, le laurier haie, la salsepareille sauvage ; les ouvrages généraux sur les lierres
- Pour les lierres d'une famille particulière autre que les Araliacées, voir la famille, ex. : sumacs, 583.75*
- Voir aussi 584.6 pour la salsepareille de la famille des Smilacacées*

- .988 2 *Apiacées
- Variante du nom : Umbellifères
- Y compris l'aneth, l'anis, la carotte sauvage, les carottes, le carvi, le céleri, la grande ciguë, le panais, le persil

584 ***Monocotylédones, Angiospermes basales, Chloranthales, Magnoliidées**

Ajouter les subdivisions pour les Monocotylédones, les Angiospermes basales, les Chloranthales, les Magnoliidées étudiées ensemble ou pour les Monocotylédones étudiées seules

Voir Guide 583–585 vs 600 ; aussi 583–584

SOMMAIRE

- | | |
|-------|--|
| 584.2 | Angiospermes basales, Chloranthales, Magnoliidées |
| .4 | Acorales, Alismatales, Petrosaviales |
| .5 | Dioscoreales et Pandanales |
| .6 | Liliales |
| .7 | Asparagales |
| .8 | Commelinidées |
| .9 | Poales |
- .2 ***Angiospermes basales, Chloranthales, Magnoliidées**
- Ajouter les subdivisions pour les Angiospermes basales, les Chloranthales, les Magnoliidées étudiées ensemble ou pour les Angiospermes basales étudiées seules
- .22 *Amborellales
- Classer ici les Amborellacées
- .23 *Nymphaeales
- Y compris les Cabombacées, les Hydatellacées, les Nymphéacées
- Y compris les nénuphars
- .24 *Austrobaileyales
- Y compris les Austrobailéyacées, les Schisandracées, les Triméniacées
- Y compris l'anis étoilé, la schizandre

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .26 *Chloranthales
 Classer ici les Chloranthacées
- .28 *Magnoliidées
- .282 *Canellales
 Y compris les Canellacées, les Wintéracées
 Y compris la cannelle sauvage, le drimys de Winter
- .284 *Piperales
 Y compris les Aristolochiacées, les Hydnoracées, les Saururacées
 Y compris les aristoloches, les lézardelles, les pépéromies, le poivre noir
 Classer ici les Pipéracées
 Classer ici les poivriers
 Classer les ouvrages généraux sur les poivriers à 583.9593
- .286 *Magnoliales
 Y compris les Annonacées, les Magnoliacées, les Myristicacées
 Y compris les anones, les asiminiens trilobés, le chérimolier, les corossols, le macis, le magnolia acuminé, les magnolias, les michelias, les muscadiers, les oxandres, le tulipier, le tulipier de Virginie
 Voir aussi 583.78 pour les papayers de la famille des Caricacées
- .288 *Laurales
 Y compris les Athérospermatacées, les Calycanthacées, les Hernandiacees, les Monimiacees, les Siparunacées
 Y compris les avocats, la cannelle, le laurier de Californie, le laurier noble, le laurier sauce, la myrte d'Oregon, le saffras ; les ouvrages généraux sur les lauriers
 Classer ici les Lauracées
 Classer les ouvrages généraux sur les myrtes à 583.732
 Pour le laurier des bois, voir 583.77 ; pour les lauriers de la famille des Éricacées, voir 583.93 ; pour le laurier haie, voir 583.988
 Voir Guide 579–590

> **584.4–584.9 Monocotylédones**

 Classer les ouvrages généraux à 584

.4 ***Acorales, Alismatales, Petrosaviales**

.42 ***Acorales**

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .44 *Alismatales
- Y compris les Alismatacées, les Aponogétonacées, les Butomacées, les Cymodoceacées, les Juncaginacées, les Posidoniacées, les Ruppiacées, les Scheuchzeriacées, les Tofieldiacées, les Zostéracées
- Y compris les aponogétons, le butome à ombrelle, les plantains d'eau, les ruppias, les sagittaires, les triglochins, les zostères
- .442 *Aracées
- Y compris les Lemnoidées
- Y compris les aglaonèmes, les anthuriums, les arisèmes petit-prêcheur, les arums, les caladiums, les callas, les cannes des muets, les dieffenbachias, les lentilles d'eau, les monstera, les oreilles d'éléphant, les philodendrons, les symplocarpes, le taro, les wolffias
- Classer les ouvrages généraux sur les lis à 584.6
- Voir aussi 583.78 pour les choux de la famille des Brassicacées*
- .445 *Hydrocharitacées
- Y compris les Najas
- Y compris l'élodée du Canada, l'hydrocharis des grenouilles, les naïas
- .447 *Potamogetonacées
- Classer ici les potamots
- .48 *Petrosaviales
- .5 *Dioscoreales et Pandanales**
- .52 *Dioscoreales
- Y compris les Burmanniacées, les Dioscoréacées, les Narthéciacées
- Y compris les ignames
- Voir aussi 583.959 pour les ignames de la famille des Convolvulacées*
- .55 *Pandanales
- Y compris les Cyclanthacées, les Pandanacées, les Stémonacées, les Triuridacées, les Velloziacées
- Y compris le hala, le palmier jipijapa, le palmier Panama, les pandanus, la vellozie
- Classer les ouvrages généraux sur les lis à 584.6

.6 *Liliales

Y compris les Alstroemériacées, les Colchicacées, les Corsiacées, les Mélanthiacées, les Petermanniacées, les Philésiaccées, les Smilacacées

Y compris le lis de Pâques, le lis du Pérou, les salsepareilles, les smilax, le smilax à feuilles rondes, le smilax herbacé, les trilles

Classer ici les ouvrages généraux sur les lis

Pour un lis particulier ne figurant pas ici, voir le lis, ex. : les callas, 584.442, les vellozies, 584.55, les lis africains, 584.78

Voir aussi 584.23 pour les nénuphars

.69 *Liliacées

Y compris les tulipes

Classer ici les lis

.7 *Asparagales

Y compris les Astéliacées, les Blandfordiacées, les Boryacées, les Cyanastracées, les Doryanthacées, les Hypoxidacées, les Ixioliriaccées, les Lanariacées, les Técophilacées, les Xéronématacées

.72 *Orchidacées

Y compris les vanilles

Classer ici les orchidées

.75 *Iridacées

Y compris les crocus, les freesias, les glaïeuls, l'iris tigré, le safran, le tigridia

Classer ici les iris

.77 *Xanthorrhéoacées

Y compris les aloès, les asphodèles, les hémérocalles

.78 *Amaryllidacées

Y compris les Agapanthacées, les Allioidées

Y compris l'ail, l'amaryllis du Japon, la ciboulette, les échalotes, les jonquilles, les lis africains, les lis atamasco, les narcisses, les narcisses des prés, les oignons, les poireaux

Classer ici les Amaryllidoidées

Classer ici les amaryllis

- .79 ***Asparagacées**
 Y compris les Agavoidées, les Aphyllanthoidées, les Brodiaea, les Lomandroidés, les Nolinoidées
 Y compris l'agave bleu, l'agave d'Amérique, les agaves, les asperges, le chanvre d'aloès, les dracénas, les hostas, les jacinthes, les jacinthes des bois, le muguet, les sansevières, le sisal, les yuccas
 Classer les ouvrages généraux sur les chanvres à 583.648
Voir aussi 583.958 pour les clochettes bleues de la famille des Boraginacées ; aussi 583.983 pour les clochettes bleues de la famille des Campanulacées ; aussi 584.86 pour les jacinthes d'eau
- .8 *Commelinidées**
Pour les Poales, voir 584.9
- .82 ***Dasypogonacées**
- .84 ***Arecales**
 Y compris les dattes, les noix de coco, les palmettos, le palmier Nypa, les rotins
 Classer ici les Arécacées, les Palmae
 Classer ici les palmiers
- .86 ***Commelinales**
 Y compris les Hanguanacées, les Hémodoracées, les Philydracées, les Pontédériacées
 Y compris les hémodores, les jacinthes d'eau, les misères, le theoo bicolore, les tradescantias
 Classer ici les Commélinacées
- .88 ***Zingiberales**
 Y compris les Cannacées, les Costacées, les Héliconiacées, les Marantacées, les Musacées, les Zingibéracées
 Y compris l'abaca, l'arrow-root, les bananes, les cannas, les cardamomes, le chanvre de Manille, le curcuma, le gingembre, les hedychiums, les héliconias, les plantains, la plante qui prie, la plante zèbre
 Classer les ouvrages généraux sur les chanvres à 583.648
Voir aussi 583.96 pour les plantains de la famille des Plantaginacées
- .9 *Poales**
 Y compris les Anarthriacées, les Centrolépidadées, les Ecdéiocolécées, les Flagellariacées, les Joinvillécées, les Rapatéacées, les Restionacées, les Xyridacées
 Y compris le xyris de Caroline

- .92 *Poacées
 Variante du nom : Graminacées
 Y compris les Anomochloées, les Arundinoïdées, les Chloridoïdées, les Éragrostées, les Lepturées, les Oryzées, les Pappophorées, les Sporobolus, les Streptochaétées, les Thysanolaena, les Zoysiées
 Y compris l'herbe des pampas, le riz
 Classer ici les graminées
- .922 *Bambusoïdées
 Y compris les Bambusacées, les Olyrées, les Parianées, les Pharées
 Y compris les bambous
- .924 *Panicoidées
 Y compris les Andropogonées, les Arundinella, les Maydées, les Panicées
 Y compris le blé d'Inde, la canne à sucre, la citronnelle, les digitaires, le gros mil, l'herbe de gama, le maïs, le millet commun, les millets, les panics, les panics érigés, le sorgho herbacé, les sorghos
- .926 *Pooïdées
 Y compris les Agrostis, les Festuca, les Hordeum, les Lygeum, les Nardées, les Phalaris, les Stipes, les Triticées
 Y compris les alfas, les alpistes, l'avoine, le blé, les bromes, les dactyles, les fétuques, la fléole des prés, l'orge, les pâturins, le seigle
- .94 *Cypéracées
 Y compris la châtaigne d'eau chinoise, les éléocharis, les linaigrettes, les papyrus, les plantes ombrelles, les rynchospores ; les ouvrages généraux sur les scirpes
 Classer ici les carex
 Classer les ouvrages généraux sur les joncs à 584.95
 Pour les massettes de la famille des Typhacées, voir 584.99
- .95 *Juncacées, Mayacacées, Thurniacées
 Ajouter les subdivisions pour les Juncacées, les Mayacacées, les Thurniacées étudiées ensemble ou pour les Juncacées étudiées seules
 Classer ici les ouvrages généraux sur les joncs
 Pour les joncs de la famille des Cypéracées, voir 584.94 ; pour les joncs de la famille des Typhacées, voir 584.99
- .96 *Ériocaulacées
 Y compris les ériocauls

*Compléter selon les indications sous 583–588

- .98 *Broméliacées
 Y compris les ananas, la mousse espagnole, les tillandsias
 Classer ici les bromélias
- .99 *Typhacées
 Y compris les Sparganium, les Typha
 Y compris les massettes, le rubanier d'eau
 Classer les ouvrages généraux sur les scirpes à 584.94